

Département des stages
et de la sélection des élèves étrangers
Contact : M Cosimo DI TURÌ
Tél : 03 88 21 44 87 - cosimo.di-turi@ena.fr
Et : cyclesinternationaux2022@ena.fr

MÉMENTO

PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CANDIDATS AUX CYCLES INTERNATIONAUX DE L'ENA ET DES IRA

ANNÉE 2022-2023

Informations sur le changement de l'ENA en INSP à partir du 1^{er} janvier 2022

L'ÉNA deviendra l'Institut national du service public (INSP) à compter du 1^{er} janvier 2022. Ce changement n'implique aucune modification dans la mise en œuvre des cycles internationaux et dans le recrutement d'élèves étrangers pour l'année 2022 et donc la session 2022-2023

I.	PRESENTATION DES CYCLES	p.2
II.	DEROULEMENT DE LA PROCEDURE DE SELECTION	p.3
III.	CONTACTS AVEC LE DEPARTEMENT DES STAGES ET DE LA SELECTION DES ELEVES ETRANGERS	p.6

I - Présentation des cycles¹

Cycles	Durée	Calendrier	Caractéristiques
Cycle international long CIL	13 mois <i>+ 1 mois optionnel</i>	1 ^{er} septembre 2022 à septembre 2023	Destiné à de jeunes fonctionnaires d'administrations publiques étrangères, occupant des postes à responsabilité et dotés d'un réel potentiel d'évolution et d'influence. Ou Destiné à de jeunes actifs en début de parcours professionnel qui se destinent à une carrière dans le service public de leur pays.
	phase d'accueil et de préparation au stage : 1 mois	Octobre 2023	
	stage pratique dans une administration française : 3 mois	Octobre à décembre 2022	Scolarité commune avec les élèves français.
	scolarité commune avec les élèves fonctionnaires en formation initiale : 8 mois	Janvier à septembre 2023	
	<i>En option :</i> <i>Période complémentaire consacrée à la rédaction du mémoire de master et sa soutenance :</i> 1 mois	Octobre 2023	
Cycle international de perfectionnement CIP	8 mois	Décembre 2022 à juillet 2023	Destiné à des cadres expérimentés d'administrations publiques étrangères, occupant des postes à responsabilité (et dotés d'un potentiel d'évolution et d'influence)
	phase d'accueil et de préparation au stage : 3 mois	Décembre 2022 à février 2023	
	stage pratique en administration : 2 mois	Fin février à mi-avril 2023	Dans une administration française équivalente à celle du pays d'origine ou en cohérence avec le projet professionnel de l'élève
	scolarité commune avec les élèves français en formation continue. <i>NB : rédaction du mémoire de master et soutenance incluses</i> 3 mois	Mi-avril à juillet 2023	Scolarité commune avec des fonctionnaires français du Cycle Supérieur de Perfectionnement des Administrateurs en formation permanente
Cycle international des IRA CiIRA	8 mois	Septembre 2022 à avril 2023	Destiné à des cadres intermédiaires (fonctionnaires ou agents publics) étrangers en début de carrière ou déjà expérimentés désireux de diversifier leurs compétences et d'acquérir une capacité professionnelle en management de l'administration publique
	3 phases de scolarité commune avec les attachés stagiaires des instituts régionaux d'administration : - Phase initiale - Phase d'approfondissement - Phase de contextualisation 6 mois	Septembre 2022 à février 2023	
	Stage pratique dans l'administration française 2 mois	Mars - avril 2023	Scolarité commune avec les fonctionnaires français

¹ Les fiches de présentation des cycles sont téléchargeables sur le site www.ena.fr

II Déroulement de la procédure de sélection

La procédure de sélection se fait par l'intermédiaire de l'ambassade de France, avec, dans certains cas, l'intervention des administrations locales.

Un excellent niveau de français est exigé, quel que soit le cycle.

1^{ère} phase : envoi aux ambassades d'un mail, assorti :

- d'un courrier de lancement à l'attention de l'ambassadeur,
- d'un descriptif de la procédure de sélection (memento)
- d'un calendrier
- d'un kit de communication sur la campagne de sélection à diffuser par les postes **y compris sur leurs sites et pages Facebook**

2^e phase : inscription en ligne des candidats (du 06 octobre au 19 novembre 2021)

L'inscription des candidats se fait impérativement via internet (www.ena.fr) entre le **06 octobre et le 19 novembre 2021.** Tous les candidats doivent être informés de cette étape incontournable.

Lors de la procédure d'inscription en ligne, les candidats complètent le dossier récapitulatif de leur candidature **en ligne** :

<https://candidature-formation.ena.fr/registration/action540/info/>

Une fois l'inscription validée, elle sera enregistrée automatiquement et il ne sera pas délivré de reçu. Les candidats devront donc conserver leur numéro de dossier.

La candidature enregistrée sera examinée par l'Ena (département des stages et du recrutement des élèves étrangers). L'ambassade de France tiendra informé(e) les candidats des suites données.

Pour être complet, il faudra télécharger les 5 pièces demandées (photo d'identité, CV, lettre de motivation, copie du passeport ou de la carte d'identité, copie du diplôme le plus élevé et sa traduction en français le cas échéant). **Tout dossier non complet ne sera pas pris en compte.**

NB : Dans un petit nombre de pays, les administrations locales désignent la liste de leurs ressortissants autorisés à candidater aux cycles internationaux Ena (INSP) et IRA. Pour les candidats issus de ces pays, en plus de l'inscription en ligne, le dossier d'inscription devra être adressé en version papier à l'administration de leur pays chargée de la pré-sélection, pour être pris en compte.

3^e phase : sélection des candidats sur dossiers par L'ENA (22 novembre – 03 décembre 2021)

Après clôture de la séquence d'inscription en ligne, l'ENA (département de la sélection des élèves étrangers) analyse les candidatures reçues. L'ENA établit une pré sélection des admissibles aux tests écrits Tout dossier toujours incomplet à l'issue de cette phase sera automatiquement rejeté.

4^e phase : Transmission aux ambassades des listes des candidats admissibles pour convocation aux écrits (6 au 17 décembre 2021)

Les listes des candidats à convoquer aux tests écrits sont transmises à chaque ambassade, accompagnées des dossiers dématérialisés des candidats durant la première semaine de décembre 2021.

5^e phase : organisation des tests écrits par les ambassades (10 au 16 janvier 2022)

En concertation avec la Direction générale de la Mondialisation et des partenariats, il est demandé aux postes d'organiser l'épreuve, le jour de leur choix, **entre le 10 et le 16 janvier 2022.**

Pour ce faire, l'INSP transmet aux ambassades par mail sécurisé avant le 15 décembre quatre tests de sélection (un test d'expression écrite, un test de réflexion et de connaissances, un test de spécialisation en « Relations internationales » et un autre en « Administration et management publics »).

Important : Pour assurer la confidentialité des épreuves, les tests reçus par mail sécurisé doivent être conservés sous pli fermé jusqu'au jour de l'épreuve.

Trois tests² sont obligatoires pour tous les candidats. Ils se déroulent en une seule épreuve d'une demi-journée (4 heures). Les candidats n'ont accès à aucun document ou téléphone portable. Du papier blanc peut être mis à leur disposition à utiliser comme brouillon.

Durant l'épreuve ou à l'issue de celle-ci, les candidats ne doivent en aucun cas quitter la salle avec un énoncé des tests ou un brouillon.

- **Test d'expression écrite** - Durée : 1h.

Objectif : s'assurer que le candidat aura le niveau suffisant pour être en mesure de suivre les cours et profiter pleinement des enseignements de l'INSP et du stage pratique.

- **Test de réflexion et de connaissances** - Durée : 1h30.

Objectif : évaluer les connaissances de base et les capacités de réflexion, de raisonnement et d'argumentation par un essai rédigé à partir de deux questions au choix.

- **Test de spécialisation** - Durée : 1h30.

Le candidat choisit un test parmi deux proposés : « Relations internationales » ou « Administration et management publics ».

Objectif : évaluer les connaissances dans le domaine de compétence particulier du candidat par un QCM et des questions exigeant une rédaction courte.

NB : le choix du test par le candidat sera celui de son choix de filière s'il intègre le CIP.

Les candidats présélectionnés pour le test écrit et présents en France durant la période composeront dans les locaux parisiens de l'INSP durant la même période.

² Des annales des tests des années précédentes sont téléchargeables sur le site de l'ENA

6^e phase : envoi dématérialisé à l'INSP des copies par les ambassades (du 17 au 21 janvier 2022)

Les dossiers de tests comprenant les **tests écrits**, sont transmis à l'INSP en format pdf, accompagnés de la **fiche de synthèse** listant les candidats. Celle-ci permet à l'INSP de connaître le nombre réel de candidats ayant composé.

Le dossier papier reste à l'ambassade, qui le conserve 1 an avant destruction.

Pour toute question, merci de contacter : cyclesinternationaux2022@ena.fr

7^e phase : correction des copies de tests : 24 janvier au 4 mars 2022

L'INSP réceptionne l'ensemble des dossiers et répartit les copies parmi les correcteurs sur des tablettes dédiées.

A l'issue, les tablettes comportant les copies corrigées et les notes attribuées sont restituées à l'INSP.

8^e phase : renvoi des notes des tests aux ambassades : 7 au 11 mars 2022

Le relevé des notes de tests écrits est envoyé à chaque ambassade. Il inclut, le cas échéant, celles des candidats ayant composé à Paris ou à Strasbourg.

9^e phase : entretiens de sélection réalisés par les ambassades : 14 mars au 8 avril 2022

Sur la base des résultats aux tests écrits, les ambassades convoquent les meilleurs candidats et les auditionnent afin de connaître leur motivation et leurs capacités d'adaptation à une formation de haut niveau en France.

Le jury des auditions se compose de 2 personnalités, choisies au sein de l'ambassade (chancellerie ou COCAC).

A l'issue des auditions, l'ambassade produit la liste des 7 meilleurs candidats qu'elle a retenus, par ordre de préférence et par cycle. Elle la transmet à l'INSP en indiquant éventuellement la préférence d'un cycle par rapport à l'autre (disponibilité professionnelle, contrainte personnelle etc.). Elle s'engage, en parallèle, sur le nombre et la catégorie de bourses (CIL et CIP) qu'elle sera en mesure d'allouer.

La fiche de proposition par pays est renvoyée à l'INSP sur la boîte cyclesinternationaux2022@ena.fr

10^e phase : l'admission : mai 2022

L'INSP réceptionne l'ensemble des fiches de proposition.

Le comité de sélection finale de l'INSP, présidé par son directeur, et composé de la directrice des stages et d'un de ses adjoints ainsi qu'un représentant au moins des IRA, arrête la liste des candidats admis aux cycles de l'INSP, et des IRA.

Les résultats d'admission sont communiqués à chaque ambassade qui informe les candidats. Aucun quota par nationalité n'est fixé au préalable, seule la valeur individuelle des candidats est prise en compte dans les décisions d'admission.

Les résultats sont également publiés sur le site www.ena.fr et sur le site de la DGAFP.

Après information aux lauréats, un contact s'établit entre les ambassades, les lauréats et, le cas échéant, Campus France pour la préparation des demandes de bourses. Les candidats admis sans bourse du gouvernement français le sont sous réserve d'un autre moyen de financement dont ils devront attester la nature et le montant.

11^e phase : confirmation de participation des candidats :

Les lauréats de la sélection des cycles internationaux de l'INSP retournent à l'INSP le bulletin-réponse confirmant leur participation au cycle ainsi que la preuve de ressources suffisantes dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France (1 500€/mois durant tout leur séjour). La date butoir de retour des CIL est fixée au 31 mai 2022 et celle du CIP au le 31 août 2022.

Les lauréats de la sélection au CiIRA retournent leur bulletin-réponse à l'IRA d'affectation avant le 30 juin 2022 confirmant leur participation au cycle, ainsi que la preuve de ressources suffisantes dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France.

III Contacts avec le département des stages et de la sélection des élèves étrangers

Nom	Fonction ou service	Téléphone	Adresse électronique
Christelle LAUX	Cheffe du département des stages et de la sélection des élèves étrangers	03 69 20 48 84	Christelle.laux@ena.fr
Cosimo DI TURI	Gestionnaire du recrutement et de la sélection des élèves étrangers	03 88 21 44 87	Cosimo.di-turi@ena.fr
Pour les CiIRA exclusivement : Anne-Claire LAURENT-ZUANI ou Anis MALOUCHE	Responsable des projets internationaux à la DGAFP	01 55 07 41 51	Anne-claire.laurent-zuani@finances.gouv.fr anis.malouche@finances.gouv.fr

Site internet : www.ena.fr